



DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Conformément à la Directive Machines **2006/42/CE** — Annexe II A — Saison **2026**

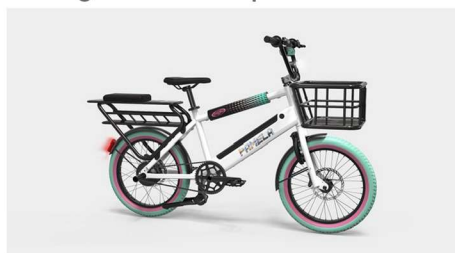
Nous, **B48 / PAMELA BIKES**, déclarons sous notre seule responsabilité que les modèles de cargos à assistance électrique désignés ci-dessous satisfont à l'ensemble des dispositions des directives européennes applicables et sont conformes aux normes harmonisées en vigueur.

C17+ Cargo Bike Compact



Référence modèle	C17+
Moteur	Moteur électrique 250 W
Batterie	Lithium-ion 36V
Assistance max	25 km/h
Type	VAE / EPAC

C18+ Cargo Bike Compact



Référence modèle	C18+
Moteur	Moteur électrique 250 W
Batterie	Lithium-ion 36V
Assistance max	25 km/h
Type	VAE / EPAC

DIRECTIVES EUROPÉENNES APPLICABLES

Directive Machines	2006/42/CE du 17 mai 2006 relative aux machines (Annexe II A)
Directive CEM	2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique
Directive Basse Tension	2014/35/UE relative à la sécurité électrique
Directive RoHS	2011/65/UE — limitation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

NORMES HARMONISÉES APPLIQUÉES

EN 15194:2017+A1:2023	Cycles — Bicyclettes à assistance électrique (EPAC) — version consolidée 2023
ISO 11243:2016	Cycles — Porte-bagages pour bicyclettes — Exigences et méthodes d'essai

RESPONSABLE DU DOSSIER TECHNIQUE

Antonin GUIDICCI (Fondateur & CEO, B48 / Pamela Bikes) est autorisé à constituer le dossier technique.
Cette déclaration devient nulle si le produit est modifié sans notre accord préalable.

Fait à Paris, le 15 / 01 / 2026

Antonin GUIDICCI

CEO — Pamela Bikes / B48

Signature

CE

Ce produit est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé de l'Union Européenne.

B48 PAMELA BIKES — 14 rue de Louillot, 64600 Anglet — SIRET 948 019 492 RCS Bayonne — TVA FR58948019492